

Notice d'information sur le traitement de données à caractère personnel

dans le cadre du Centre d'Insertion SocioProfessionnelle « CISP »

arcus asbl (ci-après « arcus ») soutien et accompagne des jeunes de 12 à 24 ans, présentant des difficultés scolaires et sociale dans la réalisation de leurs projets personnels que ce soit au niveau scolaire ou relationnel. arcus réactive les ressources des jeunes dans leurs parcours scolaires et personnels en liant l'apprentissage formel et non-formel. Dans ce contexte, arcus prend également toutes les mesures adéquates afin de garantir un traitement des données à caractère personnel des personnes concernées et le cas échéant des parents ou proches qui soit conforme, approprié et sécurisé.

Conformément aux articles 13 et 14 du Règlement général de protection des données de l'Union européenne n° 679/2016 (ci-après le « RGPD »), les personnes responsables des enfants et les personnes concernées par le traitement sont informées comme suit :

- **Catégories de données traitées :**

- Données d'identification du jeune bénéficiaire de la prestation socio-éducative
- Données d'identification des parents/responsables légaux du bénéficiaire
- Données relatives à la scolarité, formation, vie professionnelle
- Données sur les mesures d'accompagnement et de prise en charge sociale du bénéficiaire
- Données d'assurance santé et accidents,
- Le cas échéant, données de santé
- Le cas échéant, données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle
- Le cas échéant, données révélant les convictions religieuses ou philosophiques
- Le cas échéant, données révélant l'origine raciale ou ethnique

- **Source des données :**

Les données traitées sont fournies par le bénéficiaire de la mesure d'aide, par le Lycée participant au dispositifs, par des professionnels externes participant à l'accompagnement des bénéficiaires, soumis à une obligation de secret professionnel tels que le SPAD (soins psychiatriques à domicile), SCAF (Soutenir, Conseiller, Agir, Former) en tant que service spécialisé d'accompagnement et de soutien à la parenté, médecins, psychologues, psychiatres, service de tutelle et curatelle, écoles, responsables professionnels. Certaines données, notamment les données relatives à la prise en charge sociale sont recueillies par le personnel encadrant.

- **Finalités et base légale du traitement de données :**

Les données sont traitées dans le but de soutenir les jeunes de 12 à 24 ans pour une réintégration progressive dans les classes scolaires des lycées participants au dispositif ou (ré)intégrer une situation d'apprentissage régulière.

Les bases légales du traitement de données sont les suivantes :

- Exécution du contrat de collaboration dont la base légale repose notamment sur la loi ASFT (Relation Etat-Organismes sociaux, familiaux et thérapeutiques), la loi AEF relative à l'aide à l'enfance et à la famille,
- Consentement de la personne concernée : notamment en ce qui concerne les données sensibles (données de santé, données relatives à la vie ou l'orientation sexuelle, données révélant les conviction religieuse ou philosophique) dans le cadre de la prise en charge socio-pédagogique,
- Nécessaire au respect d'une obligation légale : notamment la communication et les échanges avec divers autorités publiques
- Statistiques : notamment en ce qui concerne la durée de la mesure d'aide, les activités et sorties,

- **Durée de conservation des données :**

Les données comptables et les pièces justificatives sont conservées pendant 10 ans après la fin du contrat de collaboration, sous réserve de la prescription d'un éventuel litige. Les autres données seront détruites au plus tard un an après la fin de la mesure d'accompagnement socio-pédagogique à moins que le responsable de traitement ait estimé que la conservation au-delà de la fin du contrat de collaboration soit dans l'intérêt légitime des bénéficiaires.

- **Responsable du traitement :**

Le responsable du traitement est arcus asbl.

- **Délégué à la protection des données :**

Un délégué à la protection des données a été désigné par arcus.

- **Catégories de destinataires des données :**

- Destinataire interne :

Les personnes suivantes ont accès aux données des bénéficiaires : le personnel encadrant des CISP, la direction du service et la direction générale de arcus, les services de support (IT, comptabilité).

L'accès aux données est géré sur la base du principe de la « nécessité de savoir » (*need-to-know*).

- Destinataires externes :

- Parents ou représentants légaux
- Autorité administrative de tutelle et organisme financeur : ONE, Ministère de l'éducation Nationale de l'Enfance et de la Jeunesse,
- Lycées participant au dispositif : notamment la commission d'inclusion scolaire (CIS) et le Services psycho-social et d'accompagnement scolaire (SePAS) et de structure CISP
- Commission d'admission et d'orientation composé de :
 - Représentant du Ministère (ORE)
 - Directeur d'école

- Directeur des structures CISP
- Professionnels externes participant à l'accompagnement des bénéficiaires, soumis à une obligation de secret professionnel tels que les médecins, psychologues, psychiatres, écoles, responsables professionnels
- Sous-traitants et prestataires de services

- **Droits des personnes concernées par les traitements de données :**

Les personnes concernées par un traitement de données personnelles ont certains droits, sous réserve des conditions et exceptions légales applicables. Chaque personne concernée a généralement les droits suivants :

- Droit d'accès à ses données ;
- Droit de rectification en cas de données incomplètes ou incorrectes ;
- Droit d'opposition, d'effacement et/ou de limitation ;
- Le cas échéant, droit à la portabilité de données traitées par des procédés automatisés en vertu d'un contrat ou du consentement.

Le consentement donné peut être retiré à tout moment. Dans le cas du retrait d'un consentement, le traitement de données concerné sera arrêté et ne pourra plus être effectué dans l'avenir, sans préjudice de la légalité du traitement qui a été effectué sur base du consentement avant le retrait.

Arcus se réserve le droit de demander une confirmation ou preuve de l'identité lorsque cela s'avère nécessaire en cas d'exercice de droits par la personne concernée.

- **Introduction d'une demande ou réclamation :**

Toute question ou demande en ce qui concerne le traitement de données à caractère personnel visé par le présent document est à adresser par e-mail au Délégué à la Protection des Données : dpo@arcus.lu.

Si vous estimez que le traitement de données n'est pas conforme à la réglementation en vigueur, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données (www.cnpd.lu).